

Pour une science sociale de l'exiguïté : bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire

Mourad Ali-Khodja

Number 15, Spring 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005190ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005190ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ali-Khodja, M. (2003). Pour une science sociale de l'exiguïté : bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, (15), 7–23. <https://doi.org/10.7202/1005190ar>

POUR UNE SCIENCE SOCIALE DE L'EXIGUÏTÉ :
BILANS ET ENJEUX DE LA CONNAISSANCE
EN MILIEU MINORITAIRE¹

Mourad Ali-Khodja
Université de Moncton

Dans l'un de ses derniers ouvrages traduits en français, Immanuel Wallerstein (1995) confronte la science sociale à une exigence dont la portée est inédite et radicale : « il faut *impenser la science sociale*² ». Avant de voir ce que recouvre exactement une telle exigence, et au seuil d'un texte dont l'objet est de proposer une réflexion sur l'état de la science sociale en milieu minoritaire, comment l'assumer sans craindre de se fourvoyer ? Convenons-en, *a priori*, la tâche est ardue. À l'inverse, convenons que jamais la conjoncture n'aura été aussi propice à un tel exercice. En effet, quel que soit le concept privilégié pour les désigner – postmodernité, modernité réflexive, surmodernité, hypermodernité, etc. –, les nombreuses mutations à l'œuvre dans les sociétés contemporaines n'ont cessé, depuis maintenant trente ans, de soumettre à un réexamen profond, voire de modifier, modes d'échanges et de communication, formes du pouvoir et de l'État, cultures, idéologies, dispositifs technologiques, modes d'appartenance et formes de la connaissance scientifique. Bref, l'ensemble de nos modes de pensée et d'action sont désormais soumis à des questionnements sans précédent, devenus depuis incontournables. Des questionnements qui touchent particulièrement les sciences humaines et sociales du point de vue de leur statut épistémologique comme de celui de leurs rapports au politique. Dans la foulée de ces mutations, on comprend que les sciences humaines et sociales, pièces maîtresses de la représentation de l'identité historique des nations modernes, soient aujourd'hui brutalement confrontées à la question de leur vocation.

Qu'en est-il dans notre contexte ? Lorsqu'on sait la force et la portée des mécanismes de la dépossession culturelle, analyser et comprendre les formes de la connaissance en milieu minoritaire sont une condition *sine qua non* à la maîtrise des savoirs par les communautés. C'est ce que propose ce texte, et les questions qui en sous-tendent la problématique générale sont les suivantes :

que révèlent des sciences humaines et sociales en milieu minoritaire les bilans qui ont été effectués dans la dernière décennie ? Expression par excellence de l'état des savoirs minoritaires, ne constituent-ils pas le point de départ nécessaire à toute interrogation sur la science sociale en milieu minoritaire ? Nous confronterons ensuite nos propres observations et les bilans examinés avec les débats qui traversent actuellement les sciences humaines et sociales – tout particulièrement la sociologie – pour en tirer tous les enseignements nécessaires. En d'autres termes, nous nous demanderons dans quelle mesure ce qu'on appelle la « crise » des sciences humaines et sociales a pu toucher les savoirs minoritaires. Dans une troisième partie, nous explorons d'autres voies pouvant menant à une conception plus féconde de la science sociale en milieu minoritaire. Comme l'indique le titre de ce texte, et en nous inspirant des travaux de François Paré (1992), nous esquisserons les linéaments d'une problématique d'une *science sociale de l'exiguïté*. On pourra juger audacieux ou tout simplement sans rigueur un tel exercice. À tort puisque, outre la fécondité de la notion de *culture de l'exiguïté* – traitée ici comme un concept sociologique –, une telle inspiration est justifiée par notre volonté de dépasser les frontières institutionnalisées du savoir. Précisons que nous chercherons moins à étudier les rapports entre la littérature et la science sociale en milieu minoritaire qu'à montrer que la science sociale est aussi une *écriture minoritaire*, une *écriture de l'exiguïté* qui doit être étudiée comme telle, et qui possède à ce titre ses caractéristiques propres. Ces préalables posés, tentons à présent de répondre à toutes ces questions.

Examen des bilans relatifs aux sciences humaines et sociales en milieu minoritaire

Depuis le début des années 1960, moment qui marque un tournant de la modernisation de ce qui fut le « Canada français », ensuite le Québec, l'Acadie et, depuis peu, la francophonie canadienne, des bilans de l'état des recherches en sciences sociales ont été périodiquement effectués. Rappelons qu'en 1962, l'un des premiers « inventaires » de la « situation de la recherche sur le Canada français » revendiquait, « par-delà les diversités locales, une sorte de symbole de l'existence d'une même université canadienne française » (Dumont et Martin, p. 8)³. Depuis ce premier colloque, quel chemin parcouru ! Il faut reconnaître que les sciences humaines et sociales ont fait des progrès importants, au Québec comme dans les communautés francophones et acadienne. Cependant, si, depuis, ces dernières se sont émancipées de la tutelle du Québec, si elles organisent aujourd'hui, en leur nom propre, des colloques dont l'objet est de faire la part des avancées comme des limites de la recherche dans leurs milieux respectifs, les bilans effectués dans la dernière décennie demeurent marqués au coin de l'incertitude. Tonalité que traduit bien le numéro spécial que la revue *Sociologie et sociétés* consacrait, dans sa livraison de 1994, à l'état des « francophonies minoritaires », un état d'où se dégagent « la détresse et l'enchantement », comme le soulignait l'auteur de

l'un des textes. Pour notre part, nous préférons l'enchantement inquiet à la détresse nihiliste. Aussi les bilans que nous nous apprêtons à examiner sont-ils certes la preuve des progrès accomplis dans la connaissance des communautés francophones minoritaires ; en même temps pourtant, le diagnostic général qui s'en dégage n'est pas sans soulever des questions importantes pour qui veut envisager autrement la connaissance en milieu minoritaire. Nous traiterons successivement du statut disciplinaire et des conditions de la recherche.

Commençons par le développement disciplinaire⁴. Les points de vue sont partagés entre la reconnaissance d'un champ sociologique autonome des communautés francophones minoritaires et l'absence d'un tel champ. Linda Cardinal et Jean Lapointe illustrent bien la thèse affirmative d'une sociologie « par et pour les minoritaires ». Situait sa naissance autour des années 1970, ils soulignent comment, autour de la question identitaire, s'est cristallisée la « volonté politique » des communautés francophones, ce qui a entraîné l'adhésion active – le « parti pris » – de la communauté scientifique francophone qui, désormais, allait lier ses projets de connaissance à celui de l'émancipation de ces communautés. Redevable d'une dynamique historique et politique, cette sociologie « par et pour les minoritaires » demeure certes « à l'écoute de son objet d'étude », mais elle ne va pas pour eux sans une certaine fragilité institutionnelle et reste dans l'impossibilité de fixer et de stabiliser les conditions de son existence (Cardinal et Lapointe, 1990, p. 53).

Quant à Joseph Yvon Thériault (1994), il défend la thèse opposée de « l'impossible sociologie minoritaire ». Prenant pour référence fondatrice la constitution des grandes traditions sociologiques européennes et américaines, il explique la naissance de ces sociologies par leur capacité de traduire des dynamiques historiques et sociétales en un corps de connaissances à portée universelle. Liant le développement de la science sociale au concept de « société globale » et à la capacité qu'a cette dernière de générer un savoir réflexif sur elle-même, il estime que les communautés francophones minoritaires ne remplissent aucune de ces conditions et restent en cela tributaires de formes de connaissance – historiographiques et culturelles – qui supplantent les sciences sociales, et qui de ce fait sont plus des vecteurs de l'expression culturelle que des marqueurs d'historicité. C'est pourquoi, n'appartenant ni à la *nation* – réalité constituant pour lui la condition nécessaire et suffisante d'entrée dans la modernité – ni à l'*ethnie*, « l'indécision identitaire » qui en résulte nuit aux communautés francophones et les réduit à une existence précaire, à une certaine folklorisation, ou, au mieux, à l'indifférenciation dans la mosaïque culturelle canadienne.

Le point de vue de Claude Denis (1993) ne diffère pas du précédent. Examinant les conditions qui président à l'existence de la sociologie dans le contexte de l'Ouest canadien, il considère que la sociologie est cantonnée à un espace universitaire « de taille réduite », qu'elle évolue dans un espace polarisé par la *Canadian society* et la société québécoise, la première, réceptacle indifférent voire hostile à l'existence des communautés francophones, et la

seconde, pourvoyeuse de références tant sociétales que scientifiques qui excluent tout de l'expérience minoritaire et auxquelles les francophones de l'Ouest peuvent difficilement s'identifier. C'est dans cet état de quasi-schizophrénie qui la place à l'interstice entre deux discours que la sociologie francophone de l'Ouest existe et forme ce qu'il appelle un « espace discursif minoritaire [et] paradoxal », dont les conséquences ne font que mettre au jour et les carences d'ordre épistémologique qui amènent la sociologie à « sous-conceptualiser » ses outils – de quelle « société » doit-on et peut-on parler ? *Canadian* ? québécoise ? – et le manque de « projet national dans lequel la communauté sociologique de la francophonie pourrait se sentir comme un poisson dans l'eau » (Denis, p. 296).

Enfin, pour Simon Laflamme (1994), l'affirmation d'une sociologie « par et pour les minoritaires » pose également un problème. Sa « réflexion épistémologique sur la sociologie dans les minorités francophones au Canada » montre pourquoi il est très difficile à la sociologie des communautés francophones minoritaires de prétendre à une quelconque existence, dans la mesure où elle ne parvient pas à s'arracher à la contingence que lui impose « l'ensemble politique concret » qui bloque toute possibilité de transcendance requise par une sociologie vraiment scientifique (Laflamme, 1994). Voilà ce qu'il en est du statut disciplinaire de la science sociale en milieu minoritaire. Examinons à présent les bilans du point de vue des conditions de la recherche.

Si le développement disciplinaire suscite un pessimisme tempéré, les réserves sont assurément plus grandes lorsqu'il s'agit des conditions de la recherche en milieu minoritaire. Toutes sensibilités confondues, le dénominateur commun qui se dégage consiste à déplorer son *manque total d'autonomie*, que beaucoup de facteurs expliquent : la faiblesse institutionnelle de la science sociale, l'état « d'indécision identitaire » et l'impératif de la fonction pratique imposé à la science sociale sont les facteurs que retient Thériault (1995). Cardinal (1995) souligne pour sa part la faiblesse des infrastructures mises à la disposition des chercheurs – « les conditions épistémologiques », « la clandestinité » des chercheurs et une représentation misérabiliste des communautés francophones –, le caractère « interventionniste » relayé par un recours massif à la commandite et la domination qu'exercent sur les recherches « les historiens et les littéraires ». Quant à Benoît Cazabon (1996), il souligne que, inféodée en général à une conception passéiste, la recherche en milieu minoritaire « émane d'une compréhension essentialiste qui donne priorité à une organisation fondée sur les caractéristiques, les particularités, d'où l'ethnocentrisme, souvent de son discours » (p. 16). Il en appelle à une démarche réflexive, susceptible de délivrer les minoritaires du carcan des schèmes épistémologiques et politiques auxquels les « systèmes » se limitent, en niant leur légitimité et en les laissant « toujours sans voix ». C'est donc en contrecarrant les multiples injonctions – notamment administratives, pédagogiques, linguistiques, politiques, associatives – qui en bornent les possibilités et vident de toute substance l'objet minoritaire que la recherche devrait se

réaliser. Une recherche qui serait réappropriation des « pratiques de soi » et qui se libérerait des « instruments traditionnels » en « remettant en cause les méthodologies existantes ». Soulignons que si ce point de vue ne contredit pas les analyses précédentes, les propositions de son auteur l'en démarquent considérablement. Se plaçant sur un terrain nouveau, il ouvre l'action et les savoirs minoritaires à des chemins plus féconds. Nous y reviendrons.

Si, à partir de ces bilans, nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute qu'un « parti pris » sous-tend légitimement les sciences humaines et sociales en milieu minoritaire – sur le fond, elles assument une prise en charge pleine et entière de l'horizon d'émancipation dans lequel s'inscrivent les communautés francophones canadiennes –, la question des rapports qu'entretiennent ces dernières avec les savoirs demeure quant à elle totalement ouverte. Il faut dire qu'à la revendication légitime d'autonomie de ces communautés se pose et s'oppose inexorablement l'autonomie de ces savoirs, avec ce que cela implique de faiblesses institutionnelles et organisationnelles, de manque évident de légitimité, d'instrumentalisation massive, etc. Des savoirs dont l'histoire montre un statut problématique et que les bilans que nous avons examinés rappellent du reste systématiquement⁵. Et c'est à cette réalité que nous devons les diagnostics et les impasses que l'on sait. Comme nous vivons et travaillons en milieu minoritaire, il est difficile pour nous de nier les immenses difficultés que recouvre cette expérience, et par là même, de juger ces diagnostics erronés, même s'il faut reconnaître que certaines des conceptions à l'œuvre condamnent au fond les sciences sociales à des paradoxes plutôt inconfortables, comme celui qui consiste à affirmer leur pertinence et qui, en même temps, les condamne à une précarité certaine. Cette question de l'impossible autonomie scientifique des savoirs minoritaires ne doit pas rester sans explication, d'autant que des avancées importantes ont été réalisées du point de vue de la connaissance empirique des communautés francophones minoritaires. De telles explications sont d'ordre épistémologique et politique. *Politique*, dans la mesure où dans le contexte minoritaire, l'histoire des communautés, leurs trajectoires, leurs rapports à l'État et leurs stratégies d'action pèsent d'un poids certain sur tout projet de connaissance. *Épistémologique* puisque, dans la perspective que nous adoptons, nous cherchons à établir d'autres modalités pour la définition de l'objet minoritaire – sa définition, les conditions de son objectivation, les cadres analytiques qui y sont investis, les méthodes privilégiées. Il faut dire que de ces deux dimensions, seule la première a été systématiquement prise en considération ; quant à la seconde, elle a été en général négligée, voire délibérément écartée (Allain *et al.*, 1993, p. 342), ce qui est regrettable. Ajoutons qu'aux cadres analytiques appliqués à la connaissance des francophones minoritaires et qui ont fait l'objet de maints exposés, nous privilégions la discussion de quelques principes fondamentaux qui ont guidé la science sociale dans sa construction de l'objet minoritaire en tenant compte de la volonté des communautés de se réapproprier les savoirs qui les investissent comme de la nécessité de l'élargissement de leur espace démocratique.

La « crise » des sciences humaines et sociales et les savoirs minoritaires

Précisons préalablement les conditions générales qui existent aujourd'hui en matière de connaissance scientifique. D'abondantes analyses ont été proposées, mais nous suivrons ici celle d'Ulrich Beck (2001). Désormais entrées dans ce qu'il nomme la « modernité tardive » ou la « modernité réflexive », les sociétés contemporaines ont effectivement vu la science se généraliser à toutes les sphères de la vie sociale. Si elle a pu disposer du monopole de la production de la Vérité, aujourd'hui démystifiée et condamnée à débattre de ses propres procédures, la science moderne est dédogmatisée et soumise au doute radical, au faillibilisme et à l'incertitude épistémologique. On comprend que par leur vocation – analyser et comprendre le social –, les sciences humaines et sociales aient été particulièrement touchées par de telles remises en question. On comprend également que de nombreux auteurs d'horizons divers se soient penchés, depuis trois décennies au moins, sur ce qu'il est convenu d'appeler la « crise » des sciences humaines et sociales⁶. Au-delà des sensibilités d'écoles ou de disciplines, les points de vue sont là aussi convergents et passablement pessimistes. Giovanni Busino (1993) souligne la « faillite des sciences sociales, le trépas de la sociologie, l'obsolescence de tous nos modèles de connaissance du social » et poursuit : « On peut pourtant affirmer que cette crise révèle à la fois notre incapacité à comprendre et à expliquer l'émergence du nouveau, à rendre compte de façon significative de l'autre et du différent, à nous débarrasser de nos savoirs "reproductifs" et régressifs » (p. 19). Pour sa part, Georges Balandier (2001) déplore que « les sciences sociales soient à la fois banalisées, utilisées, professionnalisées [...] devenues plus visibles en répondant à une demande multiple, en s'y conformant [...] perdant du même coup une part de la liberté qui les rendait créatrices par distanciation, discordance ou dissidence » (p. 224 et p. 226). Voilà qui justifie amplement la proposition de Wallerstein (1995) d'« impenser la science sociale ». Il faut nous « défaire de la science sociale que nous a léguée le 19^e siècle », écrit-il, afin de nous débarrasser de « présupposés qui constituent l'obstacle théorique majeur à une analyse vraiment féconde du monde social » (p. 9). À la suite de quoi, il en appelle à une refonte totale de nos catégories de pensée – concepts, hypothèses, typologies, domaines de spécialisation, frontières disciplinaires, etc. –, jugées totalement désuètes et inadéquates⁷.

Loin de faire exception, le contexte minoritaire et les savoirs minoritaires ne sont pas à l'abri de cette « crise » puisque, à l'évidence, plusieurs signes l'attestent. Partant de notre observation des rapports entre sciences sociales et dynamiques identitaires, nous avons souligné comment celles-là avaient perdu « toute perspective cognitive, ne se contentant plus que d'assumer problèmes et idéologies par un travail purement descriptif » (Ali-Khodja, 1994, p. 51). Nous n'avons pas de raison de croire que la situation se soit améliorée, d'autant qu'il serait facile de montrer qu'aujourd'hui plusieurs de nos travaux n'ont plus que de lointains rapports avec l'*imagination sociologique* chère

à C. W. Mills. Pour sa part, dans l'évaluation qu'il a proposée du développement des sciences sociales en Acadie, Thériault (1995) faisait écho à cette « crise » ainsi : « Je suis plutôt enclin, écrivait-il, à concevoir aujourd'hui les sciences sociales et l'université dans laquelle elles s'insèrent dans un état qui ressemble étrangement à une crise » (p. 1). Déterminant les causes de cette situation – surprofessionnalisation des universités, technicisation massive des sciences sociales, crise de l'État providence, dictature du marché, etc. – et cherchant ensuite à prendre la mesure de cette « crise » dans le contexte acadien, il écrit : « les sciences sociales sont nées en Acadie au moment même où un peu partout elles entraînent en crise » (p. 13). Revenons au bilan de Cardinal (1994) qui porte à un point de non-retour le diagnostic de la « crise » de la science sociale. Au terme de son examen des divers courants théoriques qui ont rendu compte du fait minoritaire, l'auteure conclut : « Je crois cependant que *la sociologie a atteint ici ses limites*. Elle doit davantage s'intéresser à la philosophie politique, la psychanalyse, l'histoire et la littérature afin de l'amener à bien prendre la mesure de cette situation nouvelle et creuser la représentation qu'elle a proposée du fait minoritaire » (p. 83. *C'est nous qui soulignons*). Très intéressante, cette remarque nous renvoie au cœur de notre propos puisqu'elle traduit – c'est du moins notre interprétation – l'état de « crise » de la sociologie et la résistance qu'oppose l'objet minoritaire à l'objectivation scientifique⁸. Cela dit, il faut aller bien au-delà de ce que préconise l'auteure, car, s'il importe d'établir de nouveaux rapports entre les savoirs – ce que nous proposons *infra* –, il est impératif, dans la conjoncture actuelle et au regard des transformations que connaissent nos savoirs, de commencer par « *impenser* » les présupposés qui les sous-tendent.

Nouvelles perspectives et critique des présupposés de la science sociale en milieu minoritaire

Si le tarissement de l'*imagination sociologique* et l'« obsolescence » de la science sociale exigent que nous puissions à une problématique radicalement différente de l'objet minoritaire, le concept de *culture de l'exiguïté* qu'a proposé François Paré (1992) – auteur maintes fois cité par les chercheurs en milieu minoritaire – est porteur de pistes très riches que nous voudrions suivre⁹. Or, à notre connaissance, personne n'a tiré toutes les conséquences de cette problématique de l'*exiguïté* pour les sciences sociales. Pour notre part, nous voyons dans cette véritable socio-ethnographie de la production savante en milieu minoritaire des clés précieuses qui permettent d'*impenser* les principes qui régissent la science sociale en milieu minoritaire, et ce, indépendamment des objections que nous pourrions adresser à son analyse des communautés francophones. Cela dit, si cette dernière est suffisamment connue pour que nous ne l'exposions pas dans tous ses détails, rappelons tout de même l'essentiel de la thèse qui la fonde.

Opposant la *Littérature* dans ce qu'elle a de plus universellement légitime aux *petites littératures* « qui vacillent entre une gloire un peu surfaite, et le

désespoir de n'arriver à engendrer que l'indifférence » (p. 9), François Paré montre comment ces dernières, inscrites dans « ces bandes exiguës de culture » (p. 7) et comptant pour si peu au palmarès des œuvres universelles, émergent malgré des conditions difficiles d'institutionnalisation et des pouvoirs arrogants qui toujours cherchent à se les subordonner et à les inférioriser. Régies par « l'amorphe et l'atopique » (p. 23) et suscitant tantôt l'indifférence tantôt la commisération, les *petites littératures* se battent et aspirent à exister, « dans l'urgence » (p. 6), et ce, dans le but de dire et d'affirmer des communautés aux existences précaires et « inquiètes ». Une telle situation implique à son tour « l'extraordinaire fragilité du savoir dans les sociétés minoritaires » (p. 24) et expose les communautés et leurs littératures à tous les périls, à toutes les exclusions et, dans le mouvement même de *reconnaissance* qui les anime – par/dans l'écriture –, elles se situent toujours en deçà des limites qui les rendraient légitimes en raison d'une maîtrise du savoir et les placeraient dans le « lisible et le légitime » (p. 143), trahissant ce qui en elles est au contraire potentiel de subversion et dispositif anarchique. Enfin, la quête vers l'émancipation des « communautés minoritaires » n'en a pas moins ses revers, avec ses limites, ses dérives, ses pouvoirs, ses exclusions et son mimétisme des discours du savoir et des cultures dominantes.

Arrêtons là ce bref exposé et voyons en quoi cette problématique de l'*exiguité* peut être étendue à la science sociale. De manière générale, on doit reconnaître qu'il y a là une perspective sociologique sur les savoirs minoritaires, puisque l'analyse de Paré (re)pense l'histoire, l'identité, la culture, le politique, le(s) pouvoir(s), la marginalité, l'écriture, les minorités et leurs littératures, le(s) nationalisme(s) et contraint la science sociale à une double réflexivité à laquelle elle ne s'est livrée que très rarement. Elle peut d'une part rendre compte de manière radicalement différente de la science sociale en milieu minoritaire et de sa légitimité par rapport aux Savoirs universels. Pour le formuler sans nuances, il n'est pas exagéré de substituer « Tradition(s) sociologique(s) » à la *Littérature* et « sciences sociales en milieu minoritaire » à *petites littératures*, puisqu'en dépit des différences profondes qui séparent la littérature et la science sociale en milieu minoritaire, de remarquables similitudes apparaissent. D'autre part, compte tenu de la nature de la science sociale en milieu minoritaire, cette réflexivité permet de saisir autrement l'émergence de la science sociale dans la communauté, le travail qu'elle y a effectué et qu'elle y effectue aujourd'hui, la place qu'elle occupe parmi les savoirs comme la *légitimité communautaire* dont elle bénéficie. Réexaminer la science sociale en milieu minoritaire à la lumière de ces deux dynamiques – exogène et endogène – et défendre l'idée qu'elle est elle-même une *écriture de l'exiguité* requièrent toutefois un positionnement épistémologique qui implique la remise en question des présupposés les plus importants qui aujourd'hui la sous-tendent. C'est ce que nous ferons à présent.

Pour ce qui est des rapports de la dynamique exogène et donc de ceux que la science sociale en milieu minoritaire a entretenus avec les Grandes Traditions, la notion de « société » est par excellence le symptôme le plus significa-

tif de son inscription dans la *culture de l'exigüité*. Ayant certes une capacité descriptive, cette notion a fait néanmoins l'objet de nombreuses critiques, en tant qu'outil analytique. Prenant la mesure de son émergence à l'aube de la modernité ainsi que de la charge philosophique et politique considérable qui a alors été la sienne, Alain Touraine écrit : « la *société* remplace Dieu comme principe du jugement moral, et devient, beaucoup plus qu'un objet d'étude, un principe d'évaluation des conduites ». Parmi d'autres, Wallerstein a souligné le caractère « ambigu » et « trompeur » de cette notion, jugeant réificatrice l'idée de l'unité et de la solidité qu'elle prête aux phénomènes sociaux. Ayant écarté de notre propos la discussion des cadres analytiques, rappelons rapidement que cette notion macrosociologique, déjà douteuse en soi, atteint ses véritables limites dans le contexte minoritaire, dans la mesure où son objectivisme vide l'action sociale de toute signification. Indépendamment de son usage, cette dernière observation trouve toute sa justification dans la critique qu'adresse Cazabon (1996, p. 16-18) aux approches épistémologiques et méthodologiques « traditionnelles ». De plus, si selon François Paré, le « microscopique » et le « petit » constituent le matériau et l'échelle à l'aune desquels les « *petites littératures* » doivent être étudiées, il n'en va pas autrement pour le *social* – les perspectives que propose Cazabon répondent de ce point de vue plus adéquatement à l'objet minoritaire¹⁰.

Cette faiblesse soulignée, l'usage de la notion de « *société* » devient carrément problématique lorsqu'on y cherche le fondement des savoirs minoritaires. À la fois référence historique et caution épistémologique, cette notion devient le vecteur privilégié de ce que Paré nomme « les visions structurantes des grands ensembles historiques » (p. 22). Nous avons vu *supra* quel argument fondait pour Thériault « l'impossible sociologie minoritaire » : un manque de consistance sociétale priverait la communauté minoritaire de la possibilité de prétendre au statut de « société »¹¹. Rappelons que Denis (1993) rapportait également l'état de la science sociale à l'impossibilité pour les communautés minoritaires de se référer à un quelconque fondement sociétal. Dans les deux cas, et particulièrement dans celui de Thériault (1994), un lien symbiotique est posé entre « la société » et les grandes traditions sociologiques aujourd'hui universellement reconnues. Pourtant, on ne peut penser les savoirs minoritaires en se contentant de les subordonner aux Grandes Traditions sociologiques qui ont émergé dans le cadre de l'État-nation et de la *société* moderne. Présenter ces dernières comme des modèles exclusifs, c'est inmanquablement produire une représentation caricaturale et infériorisante de l'excentration sociétale dans laquelle se trouvent les communautés minoritaires et leurs savoirs. C'est surtout s'interdire d'expliquer leurs conditions d'émergence et d'existence. On constate à quel point la quête d'émancipation des cultures minoritaires ne va pas sans malentendus et sans paradoxes. Dans l'ombre de conceptions dont on voit bien ici la limite s'insinue subrepticement un mimétisme pervers qui nous condamne à reproduire, avec les meilleures intentions, des représentations propres aux institutions dominantes, ce qui prive les savoirs minoritaires de toute légitimité. Toutefois, nous

devons souligner que ces liens ont fait l'objet, ici et là, de sérieuses remises en question. Dans le sillage des revendications identitaires contemporaines, l'internationalisation des savoirs s'est accompagnée d'un fort mouvement d'indigénisation¹² qui a gagné les régions « périphériques », du Nord au Sud ; par conséquent, comme l'a montré Jean-Michel Berthelot (2000), « l'articulation entre sociologies nationales et corpus commun a cessé d'aller de soi pour devenir un lien problématique » (p. 24). Une telle situation a entraîné à son tour la division de la sociologie contemporaine en « deux camps » : les tenants de l'universalisme qui a inspiré les « fondateurs de la sociologie » et pour qui l'internationalisation implique « le dépassement des particularismes nationaux », et ceux pour lesquels cette internationalisation est fondée sur un « processus de domination » politique et épistémologique. Sans défendre ici un relativisme débridé qui implique la « dévalorisation radicale » du projet scientifique de la sociologie, nous ne pouvons qu'adhérer à une analyse qui intègre à sa démarche toutes les dimensions « contextuelles » – notamment historiques, sociales, politiques et culturelles – qui déterminent les rapports des communautés minoritaires aux savoirs. C'est chez Pierre Bourdieu (1975) qu'on trouve une conception qui articule rigoureusement tous ces registres. En effet, s'il existe un champ scientifique international, il est lui-même la combinaison de *Grandes Traditions nationales* – allemande, française, anglaise, américaine – mais il ne forme aucunement un horizon de référence neutre et fixé une fois pour toutes qu'on peut imiter et à l'aune duquel toutes les autres sociologies doivent se mesurer. Bourdieu a justement montré que toute science ne consiste pas en un pur déploiement de la rationalité scientifique, mais qu'elle s'inscrit dans un champ avec ses « relations objectives », son histoire, son capital scientifique, ses hiérarchies, ses « règles du jeu », ses luttes et leurs enjeux – toujours épistémologiques et politiques – et sa légitimité. Régies par des logiques complexes, les dynamiques à l'œuvre dans un champ donné – celui de la littérature ou celui de la science sociale par exemple¹³ – sont autant le fait des luttes de concurrence à l'intérieur du champ scientifique comme tel, comme de celles qui sous-tendent les relations entre champs – aux niveaux local, national et international. Et sortir de l'hégémonie des « discours dominants » et de leurs conséquences – exclusion(s), illégitimité, incertitudes, etc. – exige avant tout que la science sociale établisse d'autres *rappports à l'histoire*. À l'histoire de sa communauté, à celle des conditions de son émergence et de son développement, à celle de ses rapports aux *Grandes Traditions* et, *last but not least*, à celle de ses rapports avec les autres savoirs minoritaires. Ces nouveaux rapports de la science sociale à l'histoire sont la condition pour que la science sociale soit l'« instrument privilégié de la réflexivité critique » et ils lui permettent de « contrecarrer l'empire des impérialismes théoriques ou méthodologiques » (Bourdieu, 1995, p. 10). Seul l'exercice de cette « réflexivité critique » permet à la science sociale de développer la *conscience de l'exiguïté* dans laquelle elle s'inscrit comme celle de sa propre exigüité en tant que *savoir*. Ces deux consciences sont toutes deux garantes de sa revendication au droit à l'existence et

libère la science sociale de la place résiduelle qu'on lui a assignée, dans l'ombre d'une problématique universalité.

Après avoir énoncé et critiqué ce présupposé, nous voyons combien la problématique du champ scientifique appliquée aux savoirs minoritaires apporte d'éclaircissements sur la dynamique exogène qui a présidé au développement de la science sociale. Dans le contexte de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, une analyse minutieuse des travaux en sciences sociales pourrait très bien objectiver, par exemple, ce « mimétisme des discours dominants » et les conséquences politiques, idéologiques ou culturelles que ce dernier a eues sur les analyses produites parallèlement aux engagements dont se réclamaient leurs auteurs comme sur les positions qu'ils occupaient dans le champ des savoirs minoritaires. Une telle analyse permettrait sans doute d'étendre à la science sociale la remarque que fait François Paré à propos des rapports entre l'institutionnalisation de la littérature, la culture de l'exigüité et les formes de pouvoir. Sans le démontrer ici, rappelons que la science sociale – qu'elle soit *indigène* ou non – a effectué un travail aux nombreuses intrusions : critique du « pouvoir dominant des grandes cultures », elle emprunte malgré tout aux catégories des « discours hégémoniques » et est de ce fait « participation active à l'établissement d'un pouvoir local » (Paré, p. 112-113). Question fondamentale qui pointe à son tour vers la dynamique exogène qui préside aux savoirs minoritaires. De nature *épistémologique* (comment aborder la question de la hiérarchie qui régit les rapports entre les savoirs minoritaires ?) et *politique* (quelles articulations scellent ces rapport avec les pouvoirs politiques, culturels et symboliques locaux ?), cette question renvoie aux conditions d'existence de ces rapports comme aux possibilités de déploiement plus adéquat des savoirs minoritaires. Aussi y a-t-il lieu de voir ce qu'elle nous apprend des rapports entre les savoirs minoritaires.

En nous appuyant toujours sur le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, rappelons qu'à l'exception de la période dite « des grands travaux » – pour reprendre l'expression de Michel Roy¹⁴ –, longtemps les sciences humaines et sociales ont pratiqué les unes envers les autres une sorte d'indifférence tranquille ou, au mieux, un partage très conjoncturel ponctué par des événements officiels, chacune disposant de ses propres ressources, de ses propres problématiques, de ses propres stratégies de recherche. Ajoutons par ailleurs que si d'aucuns ont déploré la « suprématie des historiens et des littéraires », il ne suffit pas d'en rester à un tel constat si l'on veut comprendre les rapports entre les savoirs minoritaires. Rien n'est dû au hasard : la division du travail qui régit les savoirs minoritaires puise sa raison d'être à même l'expérience historique de la communauté, celle-ci plaçant au sommet de la hiérarchie ceux qui, parmi les siens, sont le plus près de son mythe fondateur. Ainsi en est-il de la poésie avec *Évangéline* de Longfellow, œuvre dont il reviendra à l'historiographie de développer et de légitimer le sens. Au cours de la période dite de la Renaissance acadienne, cette fiction fondatrice inscrira dorénavant les savoirs minoritaires dans un ordonnancement rigoureux que seule l'irruption des sciences humaines et sociales au milieu des années 1960 bousculera

quelque peu. Ne reviendra-t-il pas à ces dernières d'accompagner et de rationaliser les mutations sociétales majeures qui mobiliseront autour des pouvoirs d'alors des résistances, des inquiétudes qui, d'emblée, les fragiliseront et les priveront d'une pleine légitimité ? Cette hiérarchie des savoirs a perduré et la place qu'y occupe la littérature trouve sa légitimité dans le fait qu'elle « consolide l'appartenance [des cultures minoritaires] aux processus fondateurs de l'écriture en tant que mémorialisation de l'écrire collectif », comme le souligne François Paré (p. 42). Lever l'hypothèque qui entrave le déploiement de la science sociale, c'est récuser cette légitimité surveillée dans laquelle on l'a enfermée, tout en reconnaissant qu'elle est, dans sa modernité, « historicisation du discours collectif », selon des caractéristiques qui lui sont propres, et à ce titre, *écriture de l'exigüité*. Seule une telle reconnaissance rendra possible sa *relégitimation*, mais la science sociale doit néanmoins s'insérer dans une nouvelle alliance des savoirs minoritaires qui renoncera à des clivages stériles que la science institutionnalisée érige entre les disciplines. Des clivages qui exacerbent les phénomènes de surprofessionnalisation et d'hyperspécialisation des savoirs qui prennent dans notre contexte des proportions considérables, ce qui paralyse toute véritable créativité. Pour paraphraser Wallerstein, il faut donc, sur le plan institutionnel, rompre résolument avec les frontières, les appareils, le personnel, les intérêts et l'immobilisme de nos savoirs (1995, p. 275 et suivantes) et viser leur fécondation réciproque et un réel partage des problématiques et des stratégies de recherche.

Étroitement lié à la question de la *relégitimation* de la science sociale en milieu minoritaire, l'autre élément que l'on doit discuter concerne l'opposition qui a généralement été établie entre son caractère *savant* et son caractère *appliqué* (Cardinal *et al.*, 1990 ; Thériault, 1994). Cet autre présupposé tenace des sciences sociales en milieu minoritaire mérite en effet d'être *impensé*. Poser préalablement la subordination du caractère *savant* de la science sociale en milieu minoritaire à sa fonction *pratique* implique au départ la dévalorisation sourde du travail de problématisation nécessaire à toute démarche de connaissance. Dans la perspective de la culture de l'*exigüité*, ce problème épistémologique et politique de taille, qui a d'ailleurs traversé l'histoire contemporaine des sciences sociales, cristallise dans notre contexte un autre symptôme significatif de la dépendance des savoirs minoritaires par rapport aux *discours dominants*, puisque non seulement il apporte au déficit de leur légitimité et de leur statut une étrange caution, mais il entraîne en même temps de nombreuses autres conséquences qu'il faut souligner. Réduire le *travail savant* à un luxe inutile pour les acteurs minoritaires – même lorsqu'on invoque des motifs politiques – n'est-ce pas postuler une frontière qui place ces acteurs en deçà du savoir ? N'est-ce pas laisser le privilège du savoir qu'à ceux et celles qui sont habilités à en disposer, à en avoir la maîtrise, c'est-à-dire aux sujets de la connaissance ? Signe des pouvoirs scientifique, culturel et symbolique dont disposent les *définisseurs de l'identité*, un tel postulat revient à refuser la « réflexivité critique » à laquelle nous en appelons, car il exacerbe

le travail purement descriptif de la science sociale et justifie cette tendance à l'empirisme naïf qui domine largement les travaux en sciences sociales de nos jours. Une telle opposition renforce malgré elle le *misérabilisme* et l'*anti-intellectualisme* que déplorent les bilans. Elle éclaire aussi d'un autre jour le paradoxe, qui, comme nous l'avons vu, consiste à déplorer l'absence d'autonomie de la science sociale tout en plaidant pour son imbrication dans la « praxis sociale ». Remettre en question un tel clivage ne signifie pas plaider pour une science d'apparat ni pour un académisme stérile ; c'est au contraire arracher la science sociale en milieu minoritaire à ce statut de *savoir pratique* ou de *savoir subsidiaire* auquel les politiques universitaires actuelles l'ont implacablement réduite, sans parler du nivellement par le bas et de la dangereuse *colégialisation* qui guette l'institution universitaire. Enfin, refuser cette opposition, c'est donner à la science sociale la possibilité d'exister, au même titre que l'historiographie ou la littérature, la possibilité d'être un savoir qui participe pleinement et légitimement de la construction identitaire. Un savoir qui intègre à sa démarche des éléments épistémologiques et théoriques – « contextuels » et universels – sans pour autant nier les conditions concrètes dans lesquelles il s'inscrit, cette dernière idée faisant indéniablement écho à l'« universalité du savoir » à laquelle les « petites cultures » peuvent et doivent accéder, selon François Paré.

Du fondement sociétal des savoirs minoritaires au refus du statut de *savoir pratique*, en passant par la nouvelle alliance qui doit sceller les rapports entre les savoirs, voilà esquissées les principales dimensions à partir desquelles une *science sociale de l'exiguïté* est possible. Ayant suffisamment précisé les pièges que présentait le « mimétisme des discours hégémoniques » comme les pré-supposés aujourd'hui à l'œuvre dans les savoirs minoritaires, nous devons admettre qu'une telle conception de la science sociale est un projet qu'il faut construire et non un savoir acquis. Est-il besoin d'ajouter que cette *science sociale de l'exiguïté* ne peut être pensée que dans la durée concrète de la communauté et de l'institution qui l'abrite – dans la quotidienneté et la sociabilité qui la caractérisent ? Aussi est-elle donc toujours soumise à l'épreuve du réel sans laquelle elle devient vague idéologie scientifique, ou tout simplement, discours de célébration.

Conclusion

Récapitulons. Parti des bilans relatifs aux sciences sociales en milieu minoritaire, nous avons cherché à esquisser les grandes lignes d'une problématique d'une *science sociale de l'exiguïté* non sans considérer préalablement l'état général des sciences sociales comme les mutations sociétales qui en avaient orienté le cours. En puisant chez François Paré l'argument principal de notre réflexion, nous avons ensuite exposé et *impensé* les principaux pré-supposés propres aux sciences sociales en milieu minoritaire. Dans l'ensemble, nous croyons avoir atteint nos objectifs : chercher d'autres voies d'analyse de l'objet minoritaire et amorcer un débat. Mais compte tenu des difficultés

culturelles et politiques que soulève le traitement de notre objet comme celles que représente la transposition de la problématique de *l'exiguïté* dans le champ de la science sociale, nous sommes tout de même conscient du caractère préliminaire de notre démarche. De ce point de vue, tout reste à faire. Intégrer d'autres dimensions à la réflexion, développer et approfondir celles que nous avons exposées, explorer les pistes que nous avons indiquées, réunir une documentation en ce sens, délocaliser l'analyse et l'étendre à d'autres contextes similaires dans le but de dégager des éléments de comparaison : voilà quelques tâches qui compléteraient pertinemment notre démarche.

Nous ne saurions conclure ce texte sans évoquer une question cruciale qui se pose en milieu minoritaire : celle de *la critique* et de ses rapports à *l'écriture de la science sociale*. Nous considérons en effet que la science sociale ne peut en aucune façon se limiter à un travail de complaisance. Si elle ne peut faire l'économie de la mise « en lumière [d]es véritables armatures intellectuelles et institutionnelles du pouvoir » (Paré, p. 7), elle doit quand même relever « le pari d'un autre langage critique » (p. 154). Transposé à la *science sociale de l'exiguïté*, qu'est-ce que cela implique exactement ? Que ce langage soit à la fois critique et « solidaire » – une *solidarité* à laquelle François Paré (p. 33) et Benoît Cazabon (p. 25) en appellent à leur façon. Un langage critique qui refuse ce que Bourdieu nomme l'« impérialisme de l'universel » et dont l'éthique qui le guide serait fondée sur le « souci des conséquences ». Qu'il s'agisse d'une éthique qui fait du chercheur « un acteur solidaire du monde qu'il habite et de ses "voisins", les autres habitants, et qui ne peut donc être indifférent » (Piron, p. 133). D'une éthique qui l'arrache aux illusions du scientisme stérile et dominateur, et qui, si elle lui interdit l'indifférence au monde, ne l'y enferme pas non plus – « la solidarité, écrit Piron, est à la fois distance et proximité » – ce qui lui permettra de « réhumaniser » son projet de connaissance. À la lumière des conclusions préliminaires de cet examen de la science sociale en milieu minoritaire, une telle *réhumanisation* ne signifie pas autre chose que la quête d'un *rapport différent à la dépossession culturelle*, et la promesse, pour les cultures minoritaires, de « l'avènement d'une vision renouvelée du savoir » (Paré, p. 78).

BIBLIOGRAPHIE

- Ali-Khodja, Mourad (1984-1985), « Connaissance et politique. Réflexions sur le développement de la sociologie en Acadie », *Égalité*, n° 13-14 (automne-hiver), p. 217-237.
Ali-Khodja, Mourad (1990), « Espace identitaire et connaissance sociologique : lectures de l'identité acadienne », *Sociétés*, n° 30, p. 25-37.

Pour une science sociale de l'exiguïté

- Ali-Khodja, Mourad (1994), « Modernité, stratégies identitaires et formes de connaissance dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 2, p. 1-53.
- Ali-Khodja, Mourad (1997), *Autonomie des communautés et autonomie de la connaissance dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick : essai sur la science sociale en milieu minoritaire*, Moncton, Département de sociologie, Université de Moncton.
- Allain, Greg, Isabelle McKee-Allain et J. Yvon Thériault (1993), « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 341-384.
- Balandier, Georges (2001), *Le grand système*, Paris, Fayard.
- Beck, Ulrich (2001), *La société à risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris, Aubier.
- Berthelot, Jean-Michel (2000), « Les nouveaux défis épistémologiques de la sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. XXX, n° 1 (printemps), p. 23-38.
- Bourdieu, Pierre (1976), « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 23 (juin), p. 88-104.
- Bourdieu, Pierre (1995), « La cause de la science. Comment l'histoire sociale des sciences sociales peut servir le progrès de ces sciences », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 106-107 (mars), p. 3-10.
- Breton, Raymond (1964), « Institutional completeness of ethnic communities and personal relations of immigrants », *American Journal of Sociology*, n° 70, p. 193-205.
- Breton, Raymond (1983), « La communauté ethnique, communauté politique », *Sociologie et sociétés*, vol. XV, n° 2 (octobre), p. 23-37.
- Breton, Raymond (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXVI, n° 1 (printemps), p. 59-69.
- Busino, Giovanni (1993), *Critiques du savoir sociologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Cardinal, Linda (1994), « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire : un bilan critique », *Sociologie et sociétés*, vol. XVI, n° 1 (printemps), p. 71-86.
- Cardinal, Linda (1995), « L'émergence d'un champ d'étude : les conditions de la recherche sur la francophonie en milieu minoritaire », dans Yolande Grisé (dir.), *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa et CRCCF, p. 51-57.
- Cardinal, Linda et Jean Lapointe (1990), « La sociologie des francophones hors-Québec : un parti pris pour l'autonomie », *Canadian Ethnic Studies*, vol. XXII, n° 1, p. 47-66.
- Cardinal, Linda, Jean Lapointe et Joseph Yvon Thériault (1990), *Individu, société et politique. La sensibilité des années quatre-vingt au sein de la recherche relative aux communautés francophones hors Québec*, Ottawa, Département de sociologie, Vision d'avenir/Université d'Ottawa.
- Casanova, Pascale (1999), *La république mondiale des lettres*, Paris, Seuil.
- Cazabon, Benoît (1996), « Comment à trop distinguer, les sujets en arrivent à vider l'objet minoritaire de toute consistance », dans Benoît Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français. Discours, objets et méthodes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 13-34.
- Denis, Claude (1993), « Discours sociologique et francophonie minoritaire au Canada : réflexions sur un espace paradoxal », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2 (automne), p. 285-300.
- Dumont, Fernand et Yves Martin (1962), « Avant-propos », *Recherches sociographiques*, vol. III, n° 1-2 (janvier-avril), p. 7-8.
- Hauteœur, Jean-Paul (1975), *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Laflamme, Simon (1994), « Transcendance et contingence. Réflexion épistémologique sur la sociologie des minorités francophones au Canada », *Revue de l'Institut de sociologie*, n° 3-4, p. 125-149.
- Paré, François (1992), *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Éditions du Nordir.
- Piron, Florence (1996), « Écriture et responsabilité : trois figures de l'anthropologue », *Anthropologie et sociétés*, vol. 20, n° 1, p. 125-148.
- Roy, Michel (1981), *L'Acadie des origines à nos jours. Essai de synthèse historique*, Montréal, Québec-Amérique.
- Thériault, Joseph Yvon (1994), « Entre la nation et l'ethnie : sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. XXVI, n° 1 (printemps), p. 15-32.
- Thériault, Joseph Yvon (1995), « Une recherche qui se cherche », dans Yolande Grisé (dir.), *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa et CRCCF, p. 51-57.
- Thériault, Joseph Yvon (1995), « Les sciences sociales à l'aube du 3^e millénaire », communication présentée à la Faculté des sciences sociales, Université de Moncton (janvier), 14 p.
- Touraine, Alain (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
- Wallerstein, Immanuel (1995), *Impenser la science sociale. Pour sortir du XIX^e siècle*, trad. fr., Paris, Presses universitaires de France.
- Wallerstein, Immanuel (et al.) (1996), *Ouvrir les sciences sociales*, trad. fr., Paris, Descartes & Cie.

NOTES

1. Ce texte s'appuie en partie sur notre rapport de recherche. Voir Ali-Khodja (1997).
2. Résumons de façon succincte le sens que I. Wallerstein donne au verbe « impenser ». S'il est inhérent à toute science en général et à la science sociale en particulier de « repenser » systématiquement les outils théoriques dont elle dispose en les confrontant inlassablement à l'épreuve de faits nouveaux, l'impenser consiste plutôt en une interrogation et une remise en question radicales des principes épistémologiques à partir desquels elle s'est constituée ; ces derniers étant aujourd'hui « l'obstacle théorique majeur à une analyse vraiment féconde du monde social » (1995, p. 9).
3. C'est nous qui soulignons. Rappels que cet « inventaire » de la recherche, tenu à l'Université Laval, inaugurerait le premier bilan des travaux relatifs à l'Acadie que présente Marc-Adélar Tremblay ; ce bilan fut suivi par les « Commentaires » du père Clément Cormier, alors recteur de l'Université Saint-Joseph.
4. Quelques brèves remarques de méthode s'imposent ici. Dans la quinzaine de bilans relatifs à l'état de la science sociale en milieu minoritaire qui ont été effectués depuis le début des années 1990 et que nous avons étudiés de près, nous distinguons ceux qui ont traité à l'évaluation de son statut disciplinaire et ceux qui concernent les conditions de la recherche sociale. Il va de soi que nous ne nous arrêterons pas sur les données factuelles ; nous chercherons plutôt à en dégager les principales lignes de force.
5. Le développement de la sociologie en Acadie est de ce point de vue exemplaire.
6. De la longue liste des travaux consacrés à cette question depuis au moins trente ans – des plus anciens aux plus récents – retenons entre autres, et toutes sensibilités confondues : A. W. Gouldner, *The Coming Crisis of Western Sociology*, New York, Basic Books, 1970 ; R. Boudon, *La crise de la sociologie*, Paris-Genève, Librairie Droz, 1971 ; *Le Magazine littéraire*, « Sciences humaines : la crise », nos 200-201, novembre 1983 ; G. Busino, *La sociologie sens dessus dessous*, Paris-Genève, Librairie Droz, 1992 ; I. L. Horowitz, *The Decomposition of Sociology*, New York, Oxford University Press, 1993 ; A. Caillé, *La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte, 1993 ; P. L. Berger, « Does Sociology Still Make Sense ? », *Revue suisse de sociologie*, vol. 10, n° 1, 1994, p. 3-12 ; I. Wallerstein, *Impenser la science sociale. Pour sortir du XIX^e siècle*, trad. fr., Paris, PUF, 1995 ; S. Seidman, *Contested Knowledge. Social Theory in the Postmodern Era*, Oxford, UK., 1998 ; M. Wiewiorka, « Sociologie postclassique ou déclin de la sociologie ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 108, 2000, p. 5-35.
7. Signalons que le Rapport de la Commission internationale Gulbenkian présidée par I. Wallerstein plaide pour une telle refonte des sciences humaines et sociales (Wallerstein, 1996).
8. Dans le cadre de ce texte, nous ne traiterons pas de cet aspect. Rappelons toutefois le point de vue de l'historien Michel Roy. Évaluant l'impact de ce qu'il a nommé les « grands travaux en sciences sociales », il écrit : « Tous les systèmes d'interprétation touchent ici à leurs limites. Dans la vie des minorités, les titres d'acquisition ne s'accompagnent jamais des sûretés de nature réelle et ne représentent pas une caution pour l'avenir. Ce qui fait au contraire le tissu fondamental du contexte minoritaire, c'est le caractère aléatoire. Aucune situation qui ne soit à réévaluer. Pas un acquis dont on puisse affirmer qu'il est définitif, bâti sur le terrain ferme, substantiellement approprié » (Roy, 1981, p. 232). C'est nous qui soulignons.
9. Sauf indication contraire, les références qui suivent renvoient à l'ouvrage *Les littératures de l'exiguïté*.
10. Il faut donner raison à Raymond Breton (1964, 1983, 1994) : s'il est un cadre analytique qui a su parfaitement contourner l'écueil que présente la notion de « société », c'est bien celui qu'il a proposé. En effet, le traitement qu'il fait du concept de « communauté ethnique » comme « communauté politique » permet de ne pas sacrifier les dynamiques minoritaires sur l'autel des seules déterminations structurelles. Soumis à l'épreuve constante du réel, ce cadre analytique permet en outre de rendre compte tant de la diversité que de la complexité des communautés minoritaires.
11. C'est précisément en se référant au concept de « société globale » que voilà plusieurs décennies, Jean-Paul Hauteccœur demandait s'il était « objectivement possible à l'Acadie de se créer comme société globale ». Y a-t-il, poursuivait-il, un « seuil de viabilité d'une société acadienne libérée de la dépendance anglaise » ? La réponse qu'il apportait n'est pas sans poser à son tour un nouveau problème. Après le « silence » et la « dépossession », l'Acadie est certes en voie de changement, précise l'auteur, mais ce changement reste encore enfermé dans le champ de la culture. Hauteccœur en appelle néanmoins à une rupture plus définitive avec les « pratiques traditionnelles », et du même coup, il l'invite à associer son destin à celui du Québec. Une telle association signifie pour la communauté acadienne l'assimilation pure et simple à un ensemble sociétal plus « grand » – le Québec en l'occurrence (Hauteccœur, 1975, p. 319-322).
12. Qu'on nous permette ici de préciser que, dans l'analyse que nous avons proposée des rapports entre sociologie et politique en Acadie, nous avons soulevé cette notion d'*indigénisation* en la rattachant au mouvement par lequel la communauté acadienne avait, sous la figure de C.-A. Richard, amorcé un mouvement qui visait à constituer le savoir sociologique à partir du point de vue de la communauté nationale acadienne. Soulignons que *les discours savants* – histoire, géographie, anthropologie, sociologie – avaient été jusque-là le fait de

Pour une science sociale de l'exiguïté

personnes étrangères à l'Acadie (Ali-Khodja, 1985, p. 225 et suivantes).

13. Pascale Casanova (1999) a appliqué le cadre bourdieusien au champ de la littérature. Précisons que nous ne disposons malheureusement pas à ce jour d'étude similaire pour la science sociale.

14. Michel Roy désigne par là les travaux de linguistique, d'historiographie, de géographie, de sociologie, d'économie qui, dès le tournant des années 1960, accompagneront les « mutations sociales » en cours en Acadie.